

LIVRE SECOND

NERVA ET TRAJAN

(96-117)

CHAPITRE PREMIER

NERVA

— 96-98 —

Marcus Cocceius Nerva, le nouvel empereur, était d'une famille originaire, dit-on, de l'île de Crète, mais romaine depuis longtemps. Son bisaïeul, son aïeul et son père avaient été consuls. Son grand-père, jurisconsulte célèbre, était cet ami de Tibère, qui s'était tué à cause du chagrin que lui causait le gouvernement de son ami. Lui-même avait été consul, avec Vespasien d'abord, avec Domitien ensuite. Pour quels services? On ne le sait guère, et le consulat était la récompense de services souvent bien obscurs. Quoi qu'il en soit, il avait eu de l'importance; Domitien

l'avait exilé; il l'eût même fait périr, sans un astrologue qui lui affirma que Nerva n'avait que peu de jours à vivre. Nerva se sentait si compromis qu'au moment où, prêts à frapper leur coup, les conjurés lui offrirent l'empire, il trouva que le plus sûr était de dire oui.

Du reste, son règne fut court et ne fut que la préface de celui de Trajan. Il peut se dire en quelques lignes. Nerva était tout l'opposé de Domitien; âgé de soixante-trois ou soixante-quatre ans, infirme et par-dessus le marché poète¹; ami du sénat et des philosophes autant que Domitien en était l'ennemi; grave, économe, rassis autant que l'autre était désordonné et prodigue. Aussi la réaction fut-elle vive et franche. Le premier mot de Nerva fut qu'il ne mettrait à mort aucun sénateur. Les prisons se rouvrirent, les biens confisqués furent rendus, les exilés revinrent, les accusations d'impieété et de judaïsme furent interdites². Ainsi étaient mises à l'abri la philosophie et l'Église; la révolution qui couronnait l'une délivrait l'autre. La veuve d'Helvidius et la veuve de Clémens rentrèrent en même temps dans leurs maisons, l'une glorifiée par le stoïcisme, l'autre sanctifiée par la foi. Dion Chrysostome et saint Jean revinrent en même temps de l'exil, l'un pour

¹ Sur les règnes de Nerva et de Trajan, voy. Xiphilin, ex Dione Cassio, LXVIII; Aurelius Victor, *Epitome*, 42, 43; de *Cæsaribus*, 42, 43; Eutrop., VIII, in *Princ.*; Francke, *Zur Geschichte Traians*. Leipsig, 1840.

Nerva était fils de M. Cocceius Nerva et d'une Sergia Plautilla (*Inscr. Gruter*, p. 246, Orelli, 777). — Né à Narni, le 18 décembre 52. — Consul quatre fois, . . . 90, 97 et 98. — Auguste et revêtu de la puiss. trib. le 17 septembre 96, — mort le 27 janvier 98. Sur ses antécédents, v. Xiphilin, LXVII, 15; Philostrate, VII. . . VIII, 40 et une inscription (Muratori, p. 470, Henzen, 5435).

² Fronton l'accuse cependant de n'avoir pas fait lui-même ses discours au sénat. (Front., *Ep. ad Verum.*, I, 6, ed. Maï, p. 95.)

³ Οὐτ' ἀπεβείας, οὐτε Ἰουδαίου βίου κατατίσθαι τίνας συνεχώρησε, Xiphil., LXVIII, 4. et les monnaies qui portent Fisci Iudaici CALVNNIA SVBLATA.

s'asseoir dans les conseils du prince et, dit-on même, dans le char triomphal de Trajan; l'autre pour s'asseoir dans son humble chaire d'Éphèse, et redire à son troupeau : « Mes petits enfants, aimons-nous les uns les autres. »

La même réaction eut lieu dans le maniement des finances. Les taxes oppressives disparurent; les chicanes furent arrêtées. Nerva retrancha, au risque de choquer le peuple, quelques coûteuses exhibitions théâtrales; au risque de choquer les dieux, quelques sacrifices. Il fit vendre le mobilier somptueux, la vaisselle d'or, les villas sans nombre de Domitien. Il se trouva ainsi assez à son aise pour pouvoir se donner le luxe de la clémence et ne proscrire ni les riches, ni même les conspirateurs. Un Calpurnius Crassus, de cette famille ambitieuse et malheureuse des Pisons, conspira pour l'assassiner. Nerva fit comme Titus avait fait, ou à peu près comme fit plus tard Henri IV. Il fit asseoir près de lui Crassus à l'amphithéâtre, et lui donna à essayer la pointe des épées des gladiateurs, comme pour lui dire : « Tue-moi, si tu l'oses¹. » Le sénat aurait voulu sévir; Nerva lui rappela le serment qui avait inauguré son règne. Crassus ne fut qu'exilé, et exilé pas plus loin que Tarente. Il faut se rappeler de quel régime on sortait pour comprendre combien de tels exemples devaient enchanter Rome.

Mais, si on l'eût laissée faire, la réaction contre la politique de sang serait volontiers devenue sanguinaire. Les philosophes et les modérés n'étaient pas toujours, en fait de vengeance, très-modérés ni très-philosophes. Ils permettaient bien à Nerva d'être clément envers ses assassins

¹ Xiphil., LXVIII, 3, . . Aurel. Victor.

d'aujourd'hui, ils ne lui permettaient pas de l'être envers leurs accusateurs d'autrefois. Dans les premiers jours il y eut quelques violences. Chacun tomba sur son délateur. Les plus compromis et surtout les moins puissants furent condamnés¹. On condamna surtout des esclaves qui avaient dénoncé leurs maîtres, crime irrémissible qui touchait aux bases de l'ordre social et faisait frémir toute l'antiquité².

Mais Nerva comprenait que ce n'est pas ainsi que les révolutions finissent. Lui qui donnait à souper en même temps à ses amis et à ses ennemis de la veille, à ses courtisans et aux courtisans de Domitien³, se souciait peu d'encourager ce système de représailles. Il les apaisa bientôt. Les délateurs les plus menacés en furent quittes pour la peur, pour quelques ambassades suppliantes envoyées à leurs anciennes victimes; les autres s'abritèrent derrière le prudent et miséricordieux serment de l'empereur. Pline est curieux sur ce sujet, parce que Pline n'a rien compris à cette sage politique de Nerva. Pline, en vrai Romain, ne respire que vengeance, il se souvient toujours d'Helvidius mis à mort sous Domitien; il veut à toute force accuser les accusateurs d'Helvidius. Pour donner plus de solennité à sa vengeance, il a laissé passer le premier moment d'effervescence et de hâte⁴; mais bientôt il paraît au sénat, et, avec une emphase très-éloquente, je n'en doute pas, il entame une longue invective contre Publicius Cer-

¹ Ac primis quidem redditus libertatis diebus, pro se quisque inimicos suos, duntaxat minores, incondito turbidoque clamore postulaverant simul et opprimerant. Pline, *Ep.*, IX, 15.

² Dion, LXVIII, 11.

³ Pline, *Ep.*, IV, 22.

⁴ Cum jam satis ille primus impetus deferbuisset et languidior in dies ira ad justitiam rediisset. IX, 15.

tus. Dès les premiers mots on murmure : « A qui en veux-tu?... De quel droit attaques-tu ceux qui ne sont pas régulièrement accusés?... Laisse au moins en paix ceux qui ont survécu. » — Le consul l'engage à remettre son attaque au jour où il aura régulièrement obtenu la parole. D'autres, après qu'il s'est tu, le prennent à part, gens sages qui ne se soucient pas de ces querelles entre collègues, ni de voir le sénat recommencer à se décimer. « Tu te signales, lui disent-ils, à la défiance des princes futurs. — Soit, dit héroïquement Pline, si ce sont de mauvais princes. » Puis, quand il s'agit de voter, on opine mollement; on cherche des excuses au coupable; César ne veut pas s'en mêler; et tout ce qui reste de ce bruit, c'est la suppression du consulat pour le sénateur inculpé. Pline s'en étonne, il ne comprend pas que ce sénat, mi-parti de délateurs et de victimes, aime mieux passer l'éponge sur ces douloureux souvenirs; il n'eût pas compris, au temps de nos pères, tant de parfaits honnêtes gens qui, après le 9 thermidor, prenaient, dans les clubs et ailleurs, la défense des jacobins.

En tout cas, Rome avait besoin d'être réconciliée et rassurée; Nerva était rassurant et conciliant. Les légions s'agitaient et se rappelaient trop bien leurs mutuelles et ambitieuses hostilités; Nerva leur donnait pour devise *Concorde des légions*. Les parvenus enrichis par Domitien étaient dans l'inquiétude; Nerva, tout en abolissant les rigueurs de Domitien, maintenait ses libéralités. » Afin de ne pas troubler, disait-il dans cet édit qui inaugurerait son règne, afin de ne pas troubler la joie publique par des inquiétudes pour ceux qui ont reçu ou par un fâcheux souvenir de celui qui a donné, j'ai trouvé à la fois heureux et

nécessaire de prévenir tous les doutes par l'assurance de mon bon vouloir. Quiconque a obtenu d'un autre prince un bienfait, ou public ou privé, ne doit pas craindre que je lui retire cette faveur, même pour acquérir, en la lui rendant, des droits à sa reconnaissance¹. » C'était l'amnistie faite aux biens après l'amnistie faite aux personnes.

Certes, ce vieux empereur n'était pas un homme sans mérite. Nerva fait dans l'histoire la figure qu'il fait dans nos musées, avec sa belle tête de vieillard calme et sereine. Malgré la brièveté de son règne et la pauvreté des documents, on peut voir en lui le digne prédécesseur de Trajan et de Marc Aurèle, plus irréprochable peut-être parce qu'il régna moins longtemps. Il mérita d'ouvrir ce « siècle bienheureux, » comme Tacite l'appelle avec un peu d'adulation, « où devaient s'unir deux choses jusque-là incompatibles, la monarchie et la liberté². » Il donnait en effet au monde romain la mesure qu'il pouvait avoir de liberté; liberté de fait et non de droit; concession d'un bon maître au lieu d'être l'imprescriptible privilège des citoyens. Les privilèges réellement imprescriptibles, il faut le dire, sont bien rares dans l'histoire du monde.

Et cependant il y avait des mécontents; non pas des gens qui ne se trouvassent pas assez libres, mais des gens au contraire qui se trouvaient trop libres. « C'est un malheur, disait au sénat le consul Fronton, d'avoir un mauvais prince sous lequel on ne peut faire ce que l'on veut; mais c'est un malheur aussi quand il n'y a pas de prince, et que tout le monde fait tout ce qu'il veut. » Ce régime était trop débon-

¹ Pline, *Ep.*, X.

² Primo statim beatissimi seculi ortu, Nerva Caesar res olim dissociabiles miscuerit, principatum et libertatem. (*Agric.*, 5.)

naire et trop uni; il y manquait une petite dose d'oppression. Il y avait toujours les mécontents de la vieille Rome, qui eussent voulu voir proscrire quelques délateurs; mais il y avait surtout les mécontents de la Rome nouvelle, qui eussent voulu voir proscrire quelques philosophes. C'étaient des partisans posthumes de Domitien, comme Néron avait eu ses partisans posthumes; et derrière ces hommes, nombreux dans le peuple, nombreux dans l'armée, il y avait en Orient une certaine ambition militaire qu'on ne nous nomme pas¹.

Aussi est-ce du côté de la Rome nouvelle que l'orage éclata². Les prétoriens avaient deux préfets dont l'un avait conspiré contre Domitien, dont l'autre avait été sa créature. Celui-ci, Casperius Ælianus, souleva les soldats, toujours épris du tyran défunt, et les mena sous les fenêtres du palais demander vengeance contre les meurtriers de Domitien. Nerva, âgé, valétudinaire, timide, pâlit, trembla, pour ne rien dire de plus², mais ne manqua pourtant pas de cœur et offrit sa gorge aux assaillants, disant qu'il aimait mieux mourir que de voir l'empire déshonoré. Sans se soucier autrement de lui, les soldats coururent à la vengeance. Ils tuèrent le préfet Petronius Secundus; Posthumus, chambellan et meurtrier de Domitien, fut aussi mis à mort avec une insultante cruauté; et le pauvre Nerva fut encore forcé de rendre grâce aux soldats.

Il se jugea. Son règne était fini. Il ne pouvait se re-

¹ Quemdam qui tunc ad Orientem amplissimum exercitum non sine magnis dubisque rumoribus obtinebat. (Pline, IX, 15.)

² Tantum est consternatus ut neque vomitum neque impetum ventris pisset differre. (Aurel. Victor... Voy. aussi Xiphil., LXVIII, 5... Pline, *Paneg.*, 5, 6.)

lever d'une telle faiblesse. Il fallait, à cet empire perverti par la tyrannie, une main plus jeune, plus forte, plus militaire que la sienne. Peu de temps après cette émeute, on eut la nouvelle d'une victoire remportée en Pannonie par les troupes que commandait le consulaire Ulpius Trajanus. L'empereur dut monter au Capitole pour la cérémonie d'actions de grâces; et là, en présence du sénat, du peuple, des soldats, des dieux, après avoir, comme de coutume, placé sur les genoux de Jupiter la branche de laurier qui lui avait été envoyée de Pannonie, il ajouta : « Que le présage en soit heureux pour le sénat, pour le peuple et pour moi-même; j'adopte Marcus Ulpius Nerva Trajanus. » (Octobre 97.) Il abdiquait ainsi le pouvoir; mais en même temps il le relevait. Aussi, en écrivant de sa main à Trajan, se servait-il de ce vers homérique¹ :

Vas, fais payer aux Grecs la rançon de mes pleurs.

Son choix était sage : le successeur qu'il adoptait n'était pas un homme trop jeune que le pouvoir eût étourdi; Trajan avait quarante-deux ans. Ce n'était pas un parent de Nerva, qui eût reçu la pourpre comme un patrimoine et traité l'empire comme un domaine de sa famille². Ce n'était ni un parent

¹ Τίσειον Δαναοὶ ἐμὲ δάκρυα σοῖσι βέλεσσιν.
Homère, *Iliad.*, 1, 42. (Dion, LXVIII, 5. Plin., *Pan.*, 8.)

² « Chercheras-tu dans ta maison seulement, dit Plin. en apostrophant Nerva, un héritier du pouvoir suprême? Ne porteras-tu pas tes yeux sur toute la cité? N'estimeras-tu pas ton plus proche parent celui qui est le plus digne et le plus semblable aux dieux? Qui doit commander à tous doit être choisi entre tous. Il ne s'agit pas de chercher un maître pour des esclaves, mais un prince pour ses concitoyens. Ne te borne pas à les léguer comme un patrimoine à ton héritier naturel. (Plin., *Pan.*, 7.)

ni un courtisan des princes précédents; il n'était pas né à Rome et n'y avait point vécu; il était né en Espagne, dans la colonie romaine d'Italica, fondée par les Scipions : Rome était déjà obligée d'aller chercher au loin ses soldats, ses princes, et même ses maîtres. C'était de plus un homme qui avait vécu loin du pouvoir. « Tu as vécu avec nous, lui dira Plin., tu as couru les dangers, tu as partagé les craintes communes alors à tous les honnêtes gens... Tu sais quels étaient nos souhaits, nos plaintes à tous. Ton jugement comme citoyen sera la règle de ta vie comme prince¹. »

Enfin c'était un soldat et un fils de soldat. Son père, capitaine illustre, avait été le disciple de ce Corbulon qui, sous Néron, avait remédié de son mieux aux sottises et aux lâchetés de son maître, et qui, pour ce fait, avait été soupçonné et proscrit. Dès l'âge de quatorze ans, Trajan guerroyait avec son père contre les Juifs et contre les Parthes. Il avait été pendant dix ans tribun d'une légion, préteur à trente-trois ans, consul à trente-huit; il avait cheminé ainsi par la route laborieuse, dédaignée quand elle n'était pas redoutée, de la milice. Du maître à l'élève, du père au fils, la tradition militaire s'était continuée. Il y avait là une école forte et virile encore quoiqu'elle même eût dégénéré. Ces légionnaires qui passaient leur vie dans des combats obscurs sur le Rhin ou sur l'Euphrate, plus étrangers à la faveur des empereurs et plus abrités contre leur haine, étaient les seuls hommes de l'empire qui eussent à penser à autre chose qu'à se garer des délateurs.

De plus, ce choix avait été fait à temps. Trois mois après

¹ Plin., *Pan.*, 44.

cette proclamation solennelle qui, à elle seule, avait calmé les agitations de l'empire, Nerva mourut (janvier 98) dans les jardins de Salluste, qui étaient, depuis Vespasien, le palais des empereurs modestes.

On pouvait être sûr que Trajan suivrait la politique de son père adoptif. Mais il ne se hâta pas de venir à Rome. Il voulait se faire un peu attendre par cette ville indisciplinée et la trouver, en arrivant, purifiée des éléments de révolte, afin de n'avoir pas à y faire d'actes de rigueur. La nouvelle de la mort de Nerva lui fut apportée par Hadrien, son pupille et son futur successeur, tandis qu'il était dans la colonie d'Agrippine (Cologne); et c'est dans cette ville, déjà toute romaine, des bords du Rhin, qu'il prit la pourpre. Son premier acte fut une longue lettre au sénat, dans laquelle il promettait de ne faire mourir aucun homme de bien¹. Cet engagement, qui paraissait un peu vague aujourd'hui, avait alors un sens beaucoup plus déterminé. C'était le serment de Nerva pris dans un sens plus large. On traduisait poétiquement cette même pensée en racontant un rêve où un vieillard vénérable, vêtu de la pourpre et une couronne sur la tête, comme on personnifiait le sénat, avait apparu à Trajan et l'avait marqué à la gorge de son cachet².

Le second acte, dont on fit moins de bruit, fut d'appeler en Germanie Casperius Ælianus et les prétoriens rebelles, et de les envoyer combattre je ne sais quels ennemis, d'où ils ne revinrent pas. Ce n'était donc plus cette débonnairerie et cette mansuétude scrupuleuse de Nerva, qui disait : « Je ne veux avoir rien fait sous la pourpre qui, au jour où je l'abdiquerai, m'empêche de vivre en paix au milieu de

¹ Xiphilin, LXVIII, 5.

² Xiphilin, LXVIII, *in princ.*

mes concitoyens ! » Trajan, lui, pensait plus à la sûreté de son règne qu'à la tranquillité de sa retraite.

Après un an d'attente, quand Rome eut été ainsi purifiée et apaisée; qu'en même temps Trajan se fut senti affermi par l'assentiment des légions éloignées et les hommages des peuples barbares ses voisins; que de plus, il eut témoigné de son respect pour l'ordre légal, en refusant le consulat qui ne devait pas être donné à un absent : Trajan se mit en route pour cette capitale où il se sentait bien sûr d'être le maître (99). Son voyage fut la critique indirecte et affectée, mais utile, des voyages de Domitien. Marchant sans faste, n'ayant pas de cortège, ne pressurant pas les peuples, poussant la coquetterie de la simplicité jusqu'à faire afficher un état comparé de ses frais de voyage et de ceux de Domitien; il savait bien, en agissant ainsi, sur qui il pouvait et sur qui il ne devait pas compter; il savait que le peuple de Néron et de Domitien ne serait jamais son peuple, mais il gagnait le cœur du peuple d'Auguste et de Nerva.

Il en fut de même à son entrée dans Rome. Avec sa haute taille, sa tête blanchie avant l'âge, marchant à pied, sans un autre cortège que sa femme et quelques amis, saluant et embrassant familièrement ceux qui venaient à sa rencontre, Trajan alla au Capitole et du Capitole au palais. Quand ils furent au haut de ces degrés que d'autres avaient montés avec tant d'orgueil et descendus avec tant d'ignominie, sa femme, Pompeia Plotina, femme intelligente et mesurée et qui fit une partie de la gloire de son mari, se retourna et dit à ceux qui l'entouraient : « J'entre ici telle que je souhaite en sortir un jour. » La vraie Rome admira ce regret de la vie privée, accepta cette promesse de modération. Rome n'avait jamais aimé les rois,

et ce qu'elle pardonnait le moins à ses tyrans, c'était le faste de la royauté. Quand elle vit entrer dans cette maison palatine, au lieu d'un jeune César, élevé dans l'orgueil de la pourpre, ce ménage d'une simplicité bourgeoise et d'une austérité patricienne, elle crut voir revivre tout entière la sage, l'intelligente, la salutaire, la regrettée bonhomie du vieil Auguste.

Le règne de Trajan devait relever dans toutes ses parties la politique de l'empire. Il devait renouveler cette force qu'Auguste lui avait donnée, et grâce à laquelle, malgré tant de principes de ruine, il se conserva — avec une certaine grandeur pendant près d'un siècle, jusqu'au règne de Commode; — avec un reste de vie romaine pendant deux cents ans, jusqu'à Dioclétien; — avec une vie quelconque pendant trois cent quatre-vingts ans, jusqu'à sa ruine. La politique de Trajan fut, à bien peu de chose près, exactement celle de ses trois successeurs, Hadrien, Antonin et Marc Aurèle. C'est ici le lieu de la décrire avec quelques détails.

Il ne faut s'attendre du reste à rien d'extraordinaire; Trajan, quoi qu'on en ait pu dire, ne fut ni un héros, ni un homme de génie. Ce fut (sauf pourtant certains reproches assez graves) un honnête homme au moins relatif, et un homme de bon sens. Sa politique ne fut que la politique du sens commun et de l'honnêteté; chose du reste très-rare et très-méritoire dans l'ancienne Rome, disons mieux assez rare et assez méritoire partout.

Quelle fut cette politique du bon sens? A Rome d'abord, dans la direction générale de l'empire? En Italie ensuite, dans le traitement de cette maladie de la race et du sol italique que j'ai tant de fois signalée? Enfin, dans les provinces, par rapport à cette liberté administrative des cités,

qui seule maintenait une certaine vie dans l'empire romain? Voilà trois points que, dans notre langage moderne, plus pédantesque que précise, nous appellerions politique générale, économie politique, administration. Je n'abuserai pas, je l'espère, de la faculté indéfinie de dissertar que donne chacun de ces sujets.